



Déclaration de renonciation à produire - AOC Rasteau Campagne 2023

Cette déclaration est destinée aux opérateurs désirant renoncer à produire l'AOC Rasteau sur une ou plusieurs de leurs parcelles **pour la campagne 2023**. Chaque récoltant concerné adresse à l'**ODG AOC Rasteau** une déclaration de renonciation à produire **au plus tard le 15 Août 2023**.

Les parcelles déclarées ci-dessous ne seront pas contrôlées selon les règles définies dans le cahier des charges de l'AOC Rasteau. Elles seront contrôlées selon les règles définies dans le cahier des charges concerné.

Identité du demandeur

Nom et Prénom ou Raison sociale :

N° EVV ou CVI : N° SIRET :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Fax : mail :

Parcelle(s)

Référence cadastrale	Superficie	Cépage	Parcelle revendiquée en Côtes du Rhône pour la campagne 2023*
			Oui/Non
			Oui/Non
			Oui/Non
			Oui/Non

Date :

Signature :

*Rayer la mention inutile